

Les avantages pour les petites entreprises

Le plan du mouvement syndical
pour améliorer les prestations du RPC



congresdutravail.ca



Congrès du travail du Canada
Canadian Labour Congress

Les ministres des Finances du Canada sont d'accord.

Le meilleur moyen d'aider les travailleurs et les travailleuses d'aujourd'hui à épargner suffisamment pour leur retraite est d'augmenter leurs prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime des rentes du Québec.

Le Congrès du travail du Canada propose de doubler graduellement les prestations futures du RPC. Une légère majoration des cotisations maintenant assurerait des milliers de dollars de prestations de plus par année aux travailleurs et travailleuses retraités de demain.

Mais notre plan a été contesté par des groupes d'intérêts spéciaux qui effraient la population et propagent des mensonges au sujet de notre proposition.

Certains l'ont même qualifié de « taxe qui élimine des emplois » parce qu'il coûtera trop aux petites entreprises.

Ce n'est pas vrai.

La réalité est que les cotisations au RPC ne sont pas une taxe, elles constituent de l'épargne. Elles sont un investissement des travailleurs et travailleuses et de leurs employeurs dans un régime de pensions sûr, stable et réputé dans le monde entier.

Cotiser au RPC ne décourage pas l'embauche

Examinons les faits. En 1997, le taux de chômage était de 9,1 %. Cette année-là, le gouvernement fédéral a annoncé l'augmentation des cotisations au RPC pour les travailleurs et travailleuses et leurs employeurs de 2,5 % à 4,95 % des gains ouvrant droit à pension sur une période de cinq ans.

En 2003, quand les cotisations ont cessé d'augmenter, le taux de chômage était de 7,6 % et a continué de baisser chaque année par la suite jusqu'à la récession en 2008. Cotiser au Régime de pensions du Canada ne décourage pas l'embauche.

C'est bon pour les affaires

À la différence de ce que certaines personnes pourraient croire, les petites entreprises ont répondu positivement à notre plan. Elles reconnaissent que le RPC optimise les ressources plus que tout autre régime en raison de ses bas frais d'administration, de sa stabilité et de la transférabilité des pensions.

La Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI) prétend avoir fait un sondage dont les résultats indiquent que ses membres s'y opposent.

Notre propre sondage scientifique effectué par Vector Research démontre une opinion totalement différente :

- *68 % des propriétaires de petites entreprises sont d'avis que les bonnes pensions sont un aspect positif pour les affaires*
- *plus de la moitié appuyaient l'idée d'augmenter le RPC*

Le meilleur des deux mondes

Le RPC offre aux propriétaires de petites entreprises la stabilité sans risque d'un régime d'épargne à cotisation déterminée, tout en garantissant un régime de pensions à prestations déterminées pour leurs employés et permet aux propriétaires eux-mêmes d'épargner plus grâce à un RPC bonifié.

L'ajout d'un régime de retraite professionnel en tant que supplément aux prestations du RPC deviendrait une option rentable pour la plupart des petites entreprises. Puisque l'épargne de tout le monde dans le RPC augmenterait au fil des années, les régimes de retraite professionnels auraient moins de revenu de retraite à couvrir, faisant ainsi diminuer les coûts de cotisation.

Ce qui est inquiétant est que le tiers des travailleuses et travailleurs du Canada de 24 à 64 ans n'a aucune épargne-retraite. Le meilleur moyen de les aider à épargner suffisamment pour leur retraite est d'augmenter leurs prestations du RPC.



Le RPC est le meilleur moyen d'épargner pour la retraite

Imaginez comme vous vous sentiriez en sécurité si vous saviez que vous avez épargné suffisamment et que votre épargne est garantie à vie.

Le RPC couvre 93 % des travailleuses et travailleurs canadiens (presque toute la main-d'œuvre), prévoit des droits à pension transférables d'un emploi à l'autre et d'une province à l'autre et permet de suivre l'inflation.

Le RPC est financé exclusivement par les travailleuses et travailleurs et leurs employeurs et il est administré de façon indépendante ne coûtant rien au gouvernement.

C'est un régime sûr, stable et indexé, et ses coûts d'administration sont plus bas que ceux demandés par les institutions privées de services financiers pour les REER.

Depuis un an, la sécurité de la retraite a fait l'objet d'un débat exhaustif au Canada. Maintenant, les Canadiennes et Canadiens disent qu'il est temps de passer à l'action.

Il n'y a pas de prétexte qui vaille pour retarder l'amélioration du RPC.
Voyons-y sans plus tarder!

Maintenant, aidez-nous à y voir!

Aidez-nous à inciter les ministres des Finances à apporter cette année les modifications au RPC dont nous avons besoin.



Participez à la campagne. Invitez vos amis.

Voyons-y!

www.facebook.com/pages/La-securite-des-retraites-pour-tous